REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail- Patrie
.....
REGION DU LITTORAL
.....
CONSEIL REGIONAL
.....

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work- Fatherland
.....
LITTORAL REGION
.....
REGIONAL COUNCIL
.....

ADDITIF N°004/AD/LT/CR/CIPM /2026

« DEMANDE DE COTATION
N° 04/DC/CR/LT/CIPM/2026 DU 25/05/2026
RELATIVE À LA FOURNITURE EN MATERIELS INFORMATIQUES AU LYCEE DE BOUNAMOUSSADI DANS LA COMMUNE DE DOUALA Ve , REGION DU LITTORAL».

FINANCEMENT : BIP (MINSEC), EXERCICE 2026

AU LIEU DE :
PIÈCE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (ADDITIF N°003)

1) Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir au Conseil Régional du Littoral au plus tard le **07 juillet 2026 à 12 heures.** Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

2) L'ouverture des plis

. L'ouverture des plis aura lieu le **07 juillet 2026 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral.

PIÈCE N° 3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

1) Dépôt et Recevabilité des offres :

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le **07 juillet 2026 à 12 heures** précises à la Commission interne de Passation des Marchés Publics auprès du Conseil Régional du Littoral.

2) Ouverture des plis (lieu, date, heure, principes)

L'ouverture des Offres s'effectuera **en un (01) temps,** à la salle de réunions du Conseil Régional du Littoral **le 07 juillet 2026 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

LIRE PLUTOT :

PIÈCEN°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

1) Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir au Conseil Régional du Littoral au plus tard le **20 juillet 2026 à 12 heures.** Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

2) L'ouverture des plis

. L'ouverture des plis aura lieu le **20 juillet 2026 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral.

PIÈCE N° 3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

1) Dépôt et Recevabilité des offres :

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le **20 juillet 2026 à 12 heures** précises à la Commission interne de Passation des Marchés Publics auprès du Conseil Régional du Littoral.

2) Ouverture des plis (lieu, date, heure, principes)

L'ouverture des Offres s'effectuera **en un (01) temps,** à la salle de réunions du Conseil Régional du Littoral **le 20 juillet 2026 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Douala, le 2/07/2026

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

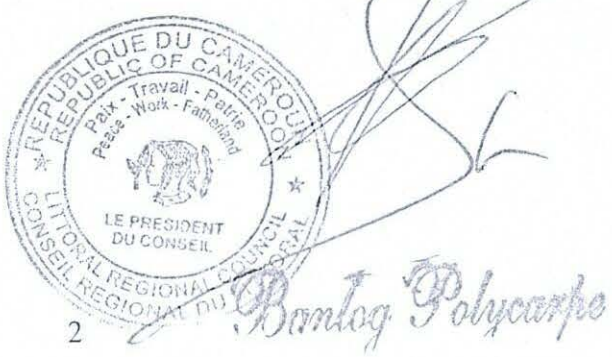

Bonlog Polycarpe

AMPLIATIONS :
- MINMAP/LT ;
-ARMP/LT ;
-P/CIPM/CR/LT ;
-MINDDEVEL/LT ;
-AFFICHAGE ;
-CHRONO/ARCHIVES